



REFORMATION

REFORMATION

VOTRE PARCOURS VERS
L'EXCELLENCE PROFESSIONNELLE

HABILITATION ÉLECTRIQUE BO / HO CHARGÉ DE CHANTIER RECYCLAGE (7H - 1 JOUR)



Qualiopi
processus certifié

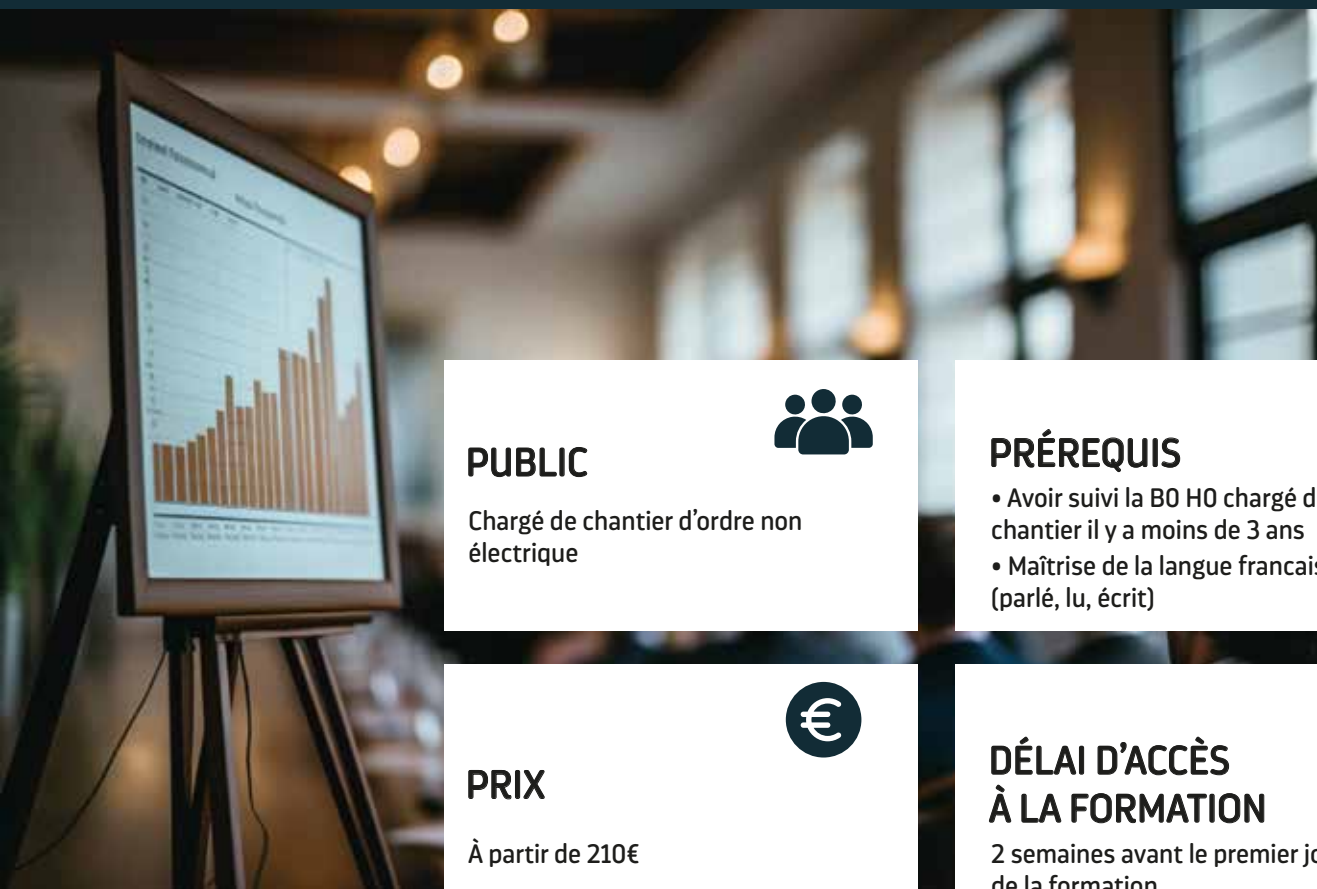
■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie
d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION

HABILITATION ÉLECTRIQUE BO / HO CHARGÉ DE CHANTIER - RECYCLAGE

La formation à l'habilitation « **HO-BO-HOV Chargé de Chantier** » s'adresse aux personnes encadrant des équipes réalisant des travaux d'ordre non électrique en environnement électrique : chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux, responsable de maintenance...

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.



PUBLIC



Chargé de chantier d'ordre non électrique

PRÉREQUIS



- Avoir suivi la BO HO chargé de chantier il y a moins de 3 ans
- Maîtrise de la langue française (parlé, lu, écrit)

PRIX



À partir de 210€

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION



2 semaines avant le premier jour de la formation

DURÉE



7 Heures / 1 jour

 contact@centre-reformation.com

 centre-reformation.fr

 07.80.78.33.31

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

JOURNÉE DE 7H

8H30-9H00 : Accueil & introduction

- Présentation de la formation, du formateur et des stagiaires
- Objectifs pédagogiques de la session
- Rappel du contexte réglementaire (Code du travail, responsabilités employeur/salarié)
- Présentation de la norme NF C 18-510 et des différents niveaux d'habilitation

09h00-10h30 | Risques électriques et accidents

- Notions fondamentales d'électricité (tension, courant, contact direct/indirect)
- Les effets du courant électrique sur le corps humain
- Les types d'accidents électriques et statistiques
- Présentation d'accidents types en milieu professionnel
- Comportements à adopter pour éviter les accidents
- Objectif: Identifier les risques liés à l'électricité même lors de travaux non électriques.

Objectif : Identifier les risques liés à l'électricité même lors de travaux non électriques.

10H30-10H45 : Pause

10h45-12h15 | Environnement électrique et zones à risque

- Définition des zones d'environnement électrique: zone de voisinage, zone de travail
- Identification des ouvrages électriques BT/HT
- Signalisation, balisage et accès
- Conditions d'accès aux zones de voisinage
- Travaux non électriques: types de travaux concernés (nettoyage, peinture, maçonnerie, etc.)
- Conducteurs, armoires, canalisations électriques: comment les identifier et s'en protéger

Objectif : Savoir repérer l'environnement électrique et appliquer les distances de sécurité.

12H15-13H15 : Pause Déjeuner

13h15-14h30 | Rôle et responsabilités du chargé de chantier

- Définition du rôle "Chargé de chantier" selon la NF C 18-510
- Missions spécifiques et responsabilités associées
- Communication avec le chargé d'exploitation électrique
- Analyse des risques avant intervention
- Mise en place de mesures de prévention: balisage, information de l'équipe, EPI
- Lecture et application des instructions de sécurité

Objectif : Être capable de prendre les bonnes décisions avant et pendant les travaux non électriques.

14h30-15h30 | Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident

- Mesures à adopter en cas de contact électrique ou d'incendie
- Réactions en cas d'alarme, court-circuit, dégradation de câble
- Procédures d'urgence (mise hors tension, évacuation)
- Alerte et secours - numéro d'urgence, premiers gestes
- Cas concrets et mise en situation

Objectif : Réagir efficacement en situation d'urgence dans un environnement électrique.

15h30-16h00 | Évaluation, validation et synthèse

- Test de validation des acquis (QCM ou questions orales/écrites)
- Correction et échange collectif
- Synthèse des points clés
- Rappel des prescriptions essentielles pour l'habilitation H0/B0
- Délivrance d'un **avis après formation** (document à remettre à l'employeur pour habilitation)



REFORMATION

REFORMATION

VOTRE PARCOURS VERS
L'EXCELLENCE PROFESSIONNELLE